

COMPTE RENDU DU CA N°1 DU 16 JUILLET 2020

CCAS DE BARJAC

Le CCAS s'est réuni le 16 Juillet 2020 pour son premier Conseil d'Administration du mandat 2020/2026 en salle du Conseil municipal de la Mairie de Barjac. La séance a débuté à 17h et s'est terminée à 18h45.

PRÉAMBULE DU PRÉSIDENT , MR CHAULET

Mr CHAULET a remercié l'ensemble des participants. Il a présenté sa fonction de Président issue de fait de son élection de Maire. Il a abordé l'importance :

. de la création d'un véritable maillage d'acteurs permettant l'accompagnement efficace des personnes en difficulté.

. du soutien apporté par le CCAS à l'ensemble de personnes en difficulté sans distinction.

. de la nécessaire discrétion à respecter sur le suivi des dossiers déposés.

A la suite de ce préambule, Mr le Président, a fait signer la feuille d'émargement et noté que le quorum était atteint pour le vote programmé (élection du Vice-Président) au cours de la séance n°1 du CA du CCAS.

Étaient présents : (11)

Membres élus : CHAULET Edouard, GUYONNAUD Aline, FERRAT Monique, QUET Marie Thérèse, BRUGNON Brigitte.

Membres nommés : SARRAZIN Janette, LISLE Michèle, CASANADA Christiane, ALLOSIO Nadège, COTTIN Lilian, MARASA Martine.

Secrétaires de réunion : Renaud VADANT et Stéphanie TAXIL

Absente excusée : (6)

GEVAUDAN Simon, EL ATTAR Saïd, ESNEE Laure, CLAVAGERA Emilie, LEHE Annie, REBOUL Christian.

A l'issue de cette phase de contrôle administratif, le Président a présenté l'ordre du jour et lancé le point n°1.

1. Présentation des membres élus et des membres nommés

Au regard de la délibération du Conseil Municipal du 16/06/2020 fixant à 16 le nombre de membres, sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS

Le Maire Edouard CHAULET, Président,

. 8 membres du Conseil Municipal (délibération au 16.06.2020)

CA N°1 DU 16 JUILLET 2020 • ORDRE DU JOUR

Centre Communal d'Action Sociale de Barjac

GUYONNAUD Aline, FERRAT Monique, QUET Marie Thérèse, BRUGNON Brigitte, EL ATTAR Saïd, ESNEE Laure, CLAVAGERA Emilie, LEHE Annie

. 8 membres nommés par le Maire (arrêté au 15.07.2020) :

SARRAZIN Janette, LISLE Michèle, CASANADA Christiane, REBOUL Christian, ALLOSIO Nadège, GEVAUDAN Simon, COTTIN Lilian, MARASA Martine

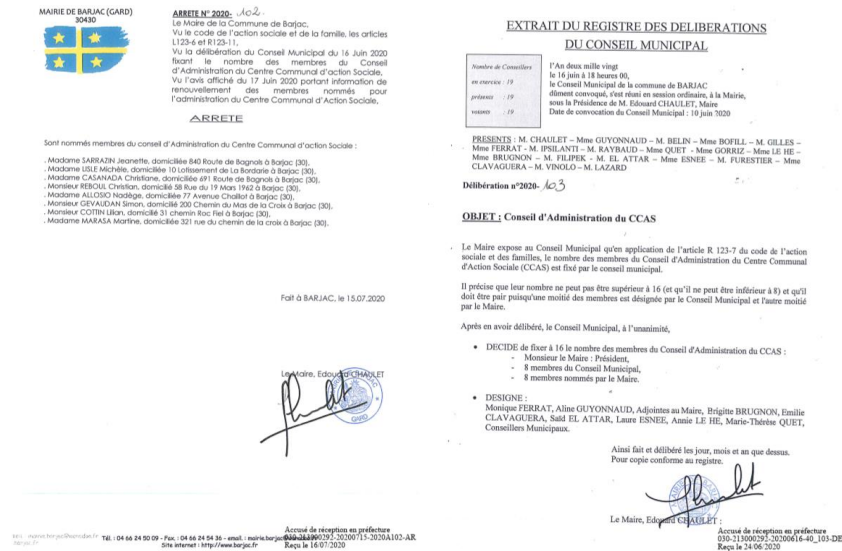


Fig1. Arrêté et délibération concernant la composition du CA du CCAS 2020/2026

2. Election du vice-président (vote) et mot du Vice-Président

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6 ;

Le Maire, Président du CCAS, a exposé au Conseil d'Administration qu'il devait, dès sa constitution, élire en son sein un Vice-Président.

Le Vice Président assurera l'ensemble des fonctions du Président en son absence.

Il a demandé aux candidats à ce poste de se déclarer. Madame Monique FERRAT, Adjointe au Maire a été la seule candidate.

. **Nombre de votants** : 12 (11 présents + 1 pouvoir donné par Mme LEHE à Mme QUET)

. **Suffrages exprimés** : 12

. Contre : 0

. Abstention : 0

. Pour : 12

Madame Monique FERRAT est élu Vice-Présidente du CCAS pour la période 2020/2026 à l'unanimité.

CA N°1 DU 16 JUILLET 2020 • ORDRE DU JOUR
Centre Communal d'Action Sociale de Barjac

3. Règlement intérieur (présentation & programmation)

Le règlement intérieur est destiné à régler tous les points qui ne l'ont pas été par les textes régissant le fonctionnement du CCAS (principalement les articles L.123-4 à L.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Il ne contient cependant que des dispositions régissant le fonctionnement interne du conseil d'administration du CCAS. Il ne s'agit pas de réglementer le fonctionnement du CCAS lui-même, ce qui aurait pour effet de brider sa liberté d'action.

A minima, il doit contenir les modalités d'organisation du débat d'orientation budgétaire conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, lequel s'applique aux CCAS.

D'une manière générale, le règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration dans les domaines suivants :

- . Composition du conseil,
- . Durée du mandat,
- . Modalités de remplacement des administrateurs,
- . Organisation des réunions (quorum, convocation, ordre du jour, règles de vote, accès aux dossiers, rôle du Président dans la conduite des séances, pouvoirs, déroulement des débats),
- . Compte-rendu et archivage des délibérations,
- . Affichage.

Programmation

Le CCAS doit se doter d'un règlement intérieur afin d'encadrer et de faciliter le fonctionnement du CCAS.

Il a donc été proposé à l'assemblée, la préparation d'un document de travail qui sera envoyé à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour avis. La période de réflexion et d'apports s'étendra jusqu'au prochain CA (Août 2020) où le règlement intérieur terminal sera proposé au vote.

L'assemblée a voté à l'unanimité la mise en place de cette procédure de travail. Monique FERRAT préparera une ébauche qui sera envoyée à tous les membres du Conseil d'Administration du CCAS.

4. Point sur les actions régulières :

Mr le Président et la Mme Vice-Présidente présentent les actions régulières et incontournables du CCAS comme le soutien au paiement des factures impayées (ex : échéancier avec les prestataires d'énergies), la prise en charge de frais d'hébergement ou de transport, ou l'aide alimentaire. Chaque action a été illustrée de cas concrets ainsi que d'un exemple de la procédure à suivre notamment la coordination avec les services administratifs de la mairie.

Il est rappelé la permanence de la Vice-Présidente en Mairie, les mardis de 16h à 18h, toute l'année.

Il est également rappelé la possibilité de prendre rendez-vous en mairie avec l'assistante sociale.

5. Point sur les actions à programmer

Mr le Président et la Mme Vice-Présidente ont présenté les actions sociales et culturelles proposées tout au long de l'année.

La Semaine Bleue qui se déroulera en Octobre 2020 avec une journée spéciale le 5 Octobre. Une proposition est faite par l'assemblée d'associer le cinéma le jeudi.

Le Colis des aînés et le Repas des aînés sont présentés comme des éléments phares de l'action sociale du CCAS par le Président. Pour 2020, le repas des aînés est fixé au 13 Décembre 2020.

L'Opération canicule qui organise la distribution estivale de brumisateurs aux personnes âgées.

Mr le Président et la Mme Vice-Présidente ont ajouté vouloir étendre au plus grand nombre ce type de d'action afin de ne pas associer un sentiment de spécialisation aux actions du CCAS.

Lors de la prochaine réunion du CCAS en Août, toutes les actions seront programmées pour l'année à venir.

6. Finances

Mme la Vice-Présidente rappelle que le compte administratif 2019 du Centre communal d'Action Sociale a été voté et validé lors de la réunion du CCAS du 12 Mars 2020.

La situation sanitaire et le blocage institutionnel qui a découlé du confinement, a amené le report du vote du budget de la commune de Barjac au Mardi 21 Juillet 2020.

À noter que le budget du Centre Communal d'Action Social est intimement lié à celui de la mairie de Barjac, les recettes du CCAS sont quasi exclusivement issues d'une subvention municipale.

Mme la Vice-Présidente a proposé la tenue d'une réunion spécifique après le 21 Juillet 2020 et avant le 31 Juillet 2020. Les dates du 22 et 23 Juillet à 16h30 sont proposées. Le retour des membres du CA par mail est attendu pour le Vendredi 17 Juillet.

7. Points complémentaires

.Présentation de la commission santé

Mme GUYONNAUD, présente le fonctionnement de la commission santé de la Mairie de Barjac et la nécessaire coordination qui pourrait en découler avec le CCAS. Une réunion de la commission santé a déjà eu lieu et elle propose que des représentants du CCAS y participent à l'avenir.

L'assemblée est favorable à cette proposition. La commission santé informera le CCAS du calendrier de ses réunions.

. Construction d'un outil de coordination CCAS

Mme la Vice-Présidente propose la construction d'un outil de communication interne au CCAS regroupant l'ensemble des coordonnées des membres du CCAS et des différents intervenants pouvant apporter leur soutien. Ce document a vocation à rester un outil propre aux membres du CCAS et ne doit pas être diffusé à l'extérieur.

. Organisation opération canicule

Mme la Vice-Présidente a fait un appel à soutien pour distribuer les brumisateurs. Plusieurs membres se sont proposés et se sont organisés pour une première distribution.

CA n°1 du CCAS 2020/2026 a été clôt par le Président à 18h45.